

LA LETTRE D'INFORMATION
DE L'AGGLO
ORLÉANS VAL DE LOIRE

n° 03
AVRIL 2016

Agglo.com

www.orleans-agglo.fr

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

ÉDITO

CHARLES-ÉRIC LEMAIGNEN, président de l'Agglo

Le printemps est bien là... Et avec lui, les amateurs de la petite reine qui trouvent dans notre Agglo pistes et itinéraires cyclables pour des usages quotidiens ou de loisirs.

Nous avons démarré la mise en œuvre d'une politique cyclable en 2002 avec le souhait de développer un réseau continu et sécurisé, à l'échelle des 22 communes, et nous la poursuivons aujourd'hui, plus que jamais, dans le cadre d'une politique de mobilité globale. La nouvelle carte cyclable, éditée chaque année en avril par l'Agglo, vous les présente en détail.

Avec les stations Vélo'+, Vélo'Tao, les arceaux et abris sécurisé, la vélo-station en gare..., l'offre est devenue performante et maillée même si des consolidations sont encore nécessaires. Et le vélo représente un mode de déplacement aussi bien économique qu'écologique. Alors tous en selle !



Le saviez-vous ? L'agglomération d'Orléans se situe à la 2^e place des villes françaises où le vélo est le plus utilisé par les habitants pour se déplacer ! Un palmarès qui illustre la volonté des élus de développer les mobilités douces et les nombreuses actions mises en œuvre dans cet objectif. Décryptage.



2

DÉPLACEMENTS

Les cyclistes tracent leur voie

3

SANTÉ

Un contrat local à l'échelle du territoire

COMMERCE

Ikea Orléans-Ardon ouvrira le 24 août

4

DÉCHETS

Ajustement des collectes : préparatifs

TRIBUNES LIBRES
INFOS PRATIQUES



Agglo

Orléans Val de Loire

Pour les amateurs de la petite reine

DÉPLACEMENTS URBAINS

Le saviez-vous ? L'agglomération d'Orléans se situe à la 2^e place des villes françaises où le vélo est le plus utilisé par les habitants pour se déplacer ! Un palmarès qui illustre la volonté des élus de développer les mobilités douces et les nombreuses actions mises en œuvre dans cet objectif. Décryptage.

La part des déplacements à vélo est de 5,5% dans l'Agglo. Un résultat satisfaisant pour François Lagarde, vice-président en charge de la Mobilité. « Depuis plusieurs années, nous avons multiplié les actions pour encourager la pratique du vélo : cela contribue à réduire la pollution de l'air et c'est bon pour la santé. » Et ça marche !

Aujourd'hui, 428 km d'itinéraires cyclables sont proposés aux cyclistes pour se promener mais aussi pour aller au travail ou à l'école en toute sécurité. « Chaque année, nous investissons pour sécuriser le réseau. Nous améliorons également des portions détériorées qui nous ont été signalées par des usagers, poursuit François Lagarde. En 2016, les travaux d'aménagement se concentreront sur les communes de St-Jean-de-la-Ruelle et de Fleury-les-Aubrais. »

LE VÉLO, C'EST FACILE

Pour faciliter l'usage du vélo, l'Agglo a développé de nombreux services. « Nous proposons deux formules de location de vélo : l'une de courte durée, Vélo+, pour laquelle nous avons prévu une gamme tarifaire qui répond à tous les besoins, et l'autre Vélo'tao pour la location de longue durée. Avec Vélo+, les cyclistes peuvent trouver facilement une station pour emprunter un vélo et le déposer. Avec Vélo'tao, nous constatons une forte demande de location de vélos à assistance électrique. En effet, les cyclistes peuvent essayer pendant un an ce type de vélo avant de décider d'acheter le leur. » Avec de nombreuses places de stationnement dédié au vélo (arceaux vélos, abris vélos...) et la mise en place des parcs-relais vélos sécurisés à proximité des stations de bus et de tram, il est possible de déposer son deux-roues et de prendre les transports en commun pour poursuivre son chemin. Quant à la vélo'station, située au cœur du pôle gare d'Orléans, c'est une mine d'informations sur les services autour du vélo. Elle assure même les petites réparations.

428 km

d'itinéraires cyclables dans l'Agglo

4 740 places

de stationnement vélos, dont 540 dans les 20 parcs-relais vélos sécurisés

350 Vélo'+ (location courte durée) disponibles dans 34 stations, 24h/24, 7j/7

1 000 Vélo'tao (location longue durée) dont 400 à assistance électrique

800 000 € investis chaque année par l'Agglo pour aménager le réseau cyclable



Pour aller plus loin :

- www.agglo-veloplus.fr ; N° vert 0 800 00 83 56
- www.reseau-tao.fr ; N° vert Allô Tao 0 800 01 2000
- Marquage de vélo : www.bicycode.org
- www.loireavelo.fr

DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE AUTREMENT

Chaque année, l'Agglo met à jour son plan des itinéraires cyclables qui signale aussi tous les sites d'intérêt ainsi que les lieux de « connexion » avec un autre mode de transport en commun.

Autre moyen de découvrir le territoire, l'application « L'Agglo d'Orléans à vélo » est à la disposition des cyclistes et leur propose ses services pour faciliter leur déplacement (lire ci-dessous). « Nous travaillons actuellement à l'amélioration de cette application pour l'ouvrir à d'autres services : guidage par GPS, lien vers les applications Tao ou Jvmlin... », indique François Lagarde.

Alors, comme le suggèrent les affiches qui fleuriront prochainement sur nos murs, rejoignez la grande communauté des amateurs de la petite reine !

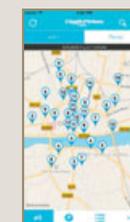


À la carte

Grâce à lui, le réseau cyclable de l'agglomération n'aura plus de secrets pour vous ! L'édition 2016 du plan du réseau cyclable est à découvrir dès le début avril dans de nombreux lieux d'accueil du public.

Avec l'appli...

Avec « L'Agglo d'Orléans à vélo », vous pouvez accéder directement à la carte du quartier dans lequel vous vous trouvez, aux vélos et places disponibles sur les stations Vélo'+ ainsi qu'aux stationnements dédiés. Vous trouverez également toutes les informations pratiques pour découvrir les services vélos proposés par l'Agglo Orléans Val de Loire.



Un contrat local à l'échelle du territoire

SANTÉ

Afin de lutter efficacement et collectivement contre la désertification médicale, l'Agglo s'engage dans l'élaboration d'un contrat local de santé. Ce rapprochement est une réalité depuis 2015 entre Orléans et Fleury.

Le 26 février dernier se déroulait le Forum santé, au musée des Beaux-Arts, en présence de maires de communes et d'élus, de médecins et de professionnels de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire. L'occasion de faire le point en perspective de l'élaboration d'un Contrat local de santé (CLS) de l'agglomération Orléans Val de Loire. Deux communes, Orléans et Fleury-les-Aubrais, se sont déjà engagées dans cette démarche, en 2015, en signant un accord innovant portant la priorité sur la santé.

L'objectif en 2016 est de rallier un maximum d'autres communes afin de lutter, à l'échelle du territoire, contre la désertification médicale. Dans le Loiret, la démographie des professionnels de santé est très problématique. Il y a 95 médecins pour 100 000 habitants en France, 68 pour le Loiret, et 77 pour l'agglomération. Face à ce constat, Orléans et Fleury-les-Aubrais ont compris la nécessité de se serrer les coudes, de co-construire ensemble des projets, en imaginant des outils novateurs favorisant l'accès des personnes à la santé, à la prévention, aux soins et la synergie des acteurs locaux, tout en ciblant des interventions plus efficaces pour l'amélioration des parcours de santé. Un enjeu fondamental pour l'avenir.

Pour mettre en place ce contrat local de santé de l'agglomération, un diagnostic territorial, quantitatif et qualitatif, est élaboré ; il va permettre de définir des priorités de santé publique et un programme territorial d'actions.



© JEAN PUJO

Lutter toujours plus contre la fraude

TRANSPORTS

Deux nouvelles conventions ont été signées, mardi 1^{er} mars, entre l'Agglo et ses partenaires Keolis, la direction départementale de la Sécurité publique et la direction régionale des Finances publiques, afin de mieux coordonner leurs actions de lutte contre la fraude. La première vise notamment à capitaliser sur la présence de la Police nationale dans les transports pour sécuriser les pôles d'échanges et assurer l'accompagnement ponctuel de ses agents lors d'actions de terrain menées par la PMIT et Keolis, afin d'améliorer l'efficacité



© JEAN PUJO

des contrôles (grâce à un relevé d'identité complet). La seconde est destinée à augmenter le taux de recouvrement des amendes : sollicitation d'un huissier en cas de non-paiement au bout de 20 jours, transmission à un officier du ministère public au bout de 2 mois...

Le taux de fraude, qui s'élevait à 13,1% dans les transports en commun en 2013, est passé en 2015 sous la barre symbolique des 10% avec 9,5% à ce jour, grâce notamment à la multiplication des modes de contrôle. L'objectif annoncé est de descendre à 8% en 2018.

COMMERCE

Ikea : ouverture le 24 août

C'est officiel : le 33^e magasin d'Ikea France ouvrira ses portes au sud d'Orléans, sur la commune d'Ardon, le 24 août prochain. Les travaux avancent vite puisque les murs – ce qu'on appelle le clos-couvert – sont achevés. Au total, la surface de vente s'étendra sur 18 600 m² pour proposer quelque 8 250 références de la célèbre marque suédoise. Par son positionnement géographique, Ikea Orléans-Ardon couvre une zone de chalandise de 600 000 habitants, sur 4 départements : le Loiret bien sûr, mais aussi le Cher, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher. Son ouverture doit générer au moins 150 emplois, plus une trentaine indirects (sécurité, entretien espaces verts...). À noter que le magasin sera accessible en transports en commun grâce au prolongement de la ligne 1 du réseau de bus et à l'interconnexion avec la ligne A du tram.

Christine Frick, directrice du Ikéa Orléans-Ardon



© JEAN PUJO

LIGUE CONTRE LE CANCER

Gala des 50 ans

Le comité du Loiret de la Ligue contre le cancer souffle ses 50 bougies. Pour l'occasion, il organise un gala, le jeudi 12 mai, à 19h, au domaine de la Fontaine, à Olivet. Au programme de cette soirée, « mar-rainée » par Lucienne, des Vamps : concert des Soul Dealers (1^{re} partie), suivi d'un dîner et spectacle de magie avec John Valente. L'inscription est de 80€ tout compris, dont une partie sera reversée à la Ligue contre le cancer. Pour tout renseignement/inscription : espoircancerorleans@gmail.com



Ajustement des collectes : les communes se préparent

Le 23 mai prochain, le service de collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables évolue dans toute l'agglomération. Ces ajustements visent à proposer un service optimisé et adapté aux besoins et habitudes des usagers. Mais aussi à harmoniser les modes de collecte dans les 22 communes, notamment pour celle du verre. En résumé, cette organisation nouvelle repose sur :

- des fréquences de collecte adaptées à la typologie d'habitat (pavillonnaire, collectif ou mixte),
- une optimisation des tournées pour préserver l'environnement,
- une meilleure sécurisation des circuits de collecte pour répondre aux nouvelles contraintes réglementaires.

Pour en faciliter la mise en œuvre, l'AggLO, compétente depuis 2002 en matière de déchets, a réalisé un document d'information comprenant notamment un semainier et un calendrier 2016 indiquant les fréquences, jours et créneaux horaires, le principe des collectes les jours fériés, ainsi qu'un rappel des consignes de tri. La direction des Déchets a également prévu des réunions d'information. Dès maintenant, il est possible d'accéder à ces informations personnalisées sur www.orleans-agglo.fr/dechets. À noter qu'à partir du 1^{er} mai, il sera possible d'obtenir gratuitement un bac plus grand via le site Internet, ou en contactant le service Infos qualité déchets au 02 38 56 90 00 ou par mail : qualitedechets@agglo-orleans.fr



→ Dossier complet dans votre prochain AggLO&Com (mai 2016)

PROCHAIN CONSEIL D'AGGLO

Jeudi 28 avril 2016, à 18h
au centre municipal d'Orléans

PERMANENCE DU PRÉSIDENT D'AGGLO

Chaque mois, Charles-Éric Lemaignan, président d'AggLO, tient une permanence pour échanger avec vous. La prochaine est programmée le mardi 12 avril, de 18h à 20h, au siège de l'AggLO, 5 place du 6-juin-1944, à Orléans. Sur rendez-vous au 02 38 78 49 47.

DÉCHETTERIES : HEURES D'ÉTÉ

Avec l'arrivée des beaux jours, les déchetteries de l'AggLO modifient leurs horaires d'ouverture :

- le lundi : de 14h à 18h30,
- du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
- le dimanche : de 9h à 13h,

Ces horaires seront valables jusqu'au 31 octobre (fermeture les jours fériés). Pour les professionnels, l'accès est interdit le samedi à partir de 12h, et le dimanche.

GRUPE MAJORITÉ

L'humain au cœur de notre projet

L'emploi est la principale préoccupation de chacun d'entre nous. Face à cette inquiétude bien légitime, il est de notre devoir d'élus d'assurer le présent comme l'avenir de notre territoire. Nous avons d'ailleurs fait de l'emploi l'une de nos priorités avec des actions d'envergure comme le futur quartier d'affaires Interives ou le Lab'O.

Soyons réalistes, le développement des entreprises se fera autour des métropoles. Il nous faut donc, ensemble avec les 22 communes, relever ce défi. L'union fait la force, pour plus de moyens et de cohérence dans nos actions. Notre territoire bénéficie d'une capitale régionale, il doit faire partie de ceux qui comptent sur la carte de France. La Communauté Urbaine tout comme la Métropole sont des structures juridiques qui doivent nous permettre d'y parvenir. Elles sont des marqueurs forts pour les territoires car aujourd'hui il n'y a que 13 métropoles en France. Notre ambition est de faire évoluer notre agglomération, non pas pour un titre mais pour renforcer son attractivité, vous assurer un avenir plus serein dans le respect de l'identité communale et dans le souci de vous offrir un service public de qualité à moindre coût.

GRUPE DES ÉLU-E-S PS, VERTS ET DIVERS GAUCHE

Le groupe des élu-e-s PS, Verts et Divers Gauche ne s'exprime pas ce mois-ci.

GRUPE PARTI COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE

Faire les choses dans l'ordre !

Le futur statut de l'AggLO cristallise aujourd'hui les débats. Si nous ne devenons pas une communauté urbaine ou une Métropole, Orléans serait rayée de la carte. C'est un débat stérile car ce qui fera l'attractivité de notre agglomération c'est son projet de territoire pas son statut qui peut évoluer au gré des lois et autres décisions gouvernementales. Ce projet est une priorité et devra être partagé par tous les acteurs. Élus, acteurs locaux et habitants devront tous être associés dans cette tâche. Et si on commençait par mettre les habitants au cœur du projet de territoire et qu'ils interviennent à chaque étape de son élaboration ?

GRUPE FRONT NATIONAL – RASSEMBLEMENT BLEU MARINE

La politique de la ville...

L'objectif de cette politique est de valoriser certains quartiers. Cela nécessite le soutien de différents acteurs pour agir sur la revitalisation économique, la rénovation urbaine et l'amélioration du cadre de vie. Cette politique menée par l'État et les collectivités territoriales, repose sur la mobilisation des organismes publics... et sur la participation des habitants.